



Lycée des Métiers de la Gastronomie  
de l'Hôtellerie et des Tourismes *Georges-Frêche*  
401 rue Le Titien CS 94010  
34960 MONTPELLIER CEDEX 2  
Année scolaire 2019/2020

Cadre réservé à l'administration

C.S	ÉLOIGNEMENT		
C.M	0	1	2

## DEMANDE D'INSCRIPTION À L'INTERNAT

NOM : .....

Prénom : .....

Date et lieu de naissance : le ...../...../..... à .....

Sexe :  F  M Classe .....

Etablissement d'origine : ..... Ville : .....

Adresse personnelle complète : .....

.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone 1 : ..... Téléphone 2 : .....

Itinéraire domicile/lycée : .....

Moyens de transport : .....Durée du trajet : .....

Votre enfant a-t-il besoin d'une prise en charge médicale particulière ? OUI NON

## CONDITIONS D'HEBERGEMENT À L'INTERNAT

Les internats du Lycée des Métiers de la Gastronomie de l'Hôtellerie et des Tourismes *Georges-Frêche* offrent un confort optimal aux élèves internes.

Les élèves sont logés dans des chambres à deux lits avec une salle de douche commune à deux chambres. Les WC, indépendants des chambres, sont communs à chaque étage d'internat.

**La literie est à fournir par les familles et à changer tous les 15 jours:** oreillers, taies, drap housse, couette.

Chaque interne est responsable de ses affaires. Il lui est demandé également une chaîne cadenas ou un antivol pour ses armoires.

Il est de plus interdit pour des raisons de sécurité et de respect du travail des personnels de service de déplacer le mobilier. Il est ainsi fait appel tout au long de l'année au sens des responsabilités des élèves, qui ont choisi l'internat, pour le maintenir dans un parfait état.

Toute dégradation des locaux ou du mobilier sera à la charge des familles.

**Le non-respect de ces règles de vie collective entraînera une sanction immédiate.**

### **Important**

**Les tarifs sont forfaitaires et fixés par le Conseil Régional ; le recouvrement s'opère chaque trimestre. Le forfait présenté aux familles déduit les périodes de stage des élèves. Le lycée peut éventuellement accueillir les élèves internes pendant les périodes de formation en milieu professionnel si la famille en dépose préalablement la demande auprès de Mme le Proviseur. Si la demande est acceptée, une majoration est appliquée au forfait afin de couvrir les frais d'hébergement correspondant à la période de stage.**

## ATTESTATION PARENTALE

Je soussigné(e) : .....

Responsable légal de l'élève : ..... Classe : .....

déclare m'engager à rembourser au lycée des Métiers de la Gastronomie de l'Hôtellerie et des Tourismes *Georges-Frêche* les frais occasionnés par toute dégradation éventuellement commise par mon enfant.

Date et signature :



**Lycée des Métiers de la Gastronomie  
de l'Hôtellerie et des Tourisimes *Georges-Frêche***  
401 rue Le Titien CS 94010  
34960 MONTPELLIER CEDEX 2  
Année scolaire 2019/2020

## DEMANDE D'INSCRIPTION À L'INTERNAT

Demande conditionnelle, sous réserve de place disponible et des priorités retenues par l'établissement.

## DESIGNATION DU CORRESPONDANT

Demande conditionnelle, sous réserve de place disponible et des priorités retenues par l'établissement.

Je soussigné(e) : .....

Déclare habilitier : .....

Majeur(e), comme correspondant de l'élève : ..... Classe : .....

Interne pour l'année 2019/2020

Ce correspondant aura tout pouvoir pour agir en mon nom et accueillir chez lui, l'élève en mon absence, à ma place, au moment des petits congés, en cas de maladie, de grèves, d'éviction, de renvoi et de tout autre situation exceptionnelle.

Signature du ou des responsables légaux

Signature du correspondant  
Lu et approuvé

## OBLIGATOIRE ENGAGEMENT DU CORRESPONDANT

Tout interne résidant à plus de 20 kms doit justifier d'un correspondant à Montpellier ou ses environs immédiats.  
**En l'absence de correspondant, l'inscription à l'internat ne pourra être validée.**

Je soussigné(e) : .....

Adresse complète : .....

.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone 1 Domicile : .....

Téléphone 2 Portable : .....

M'engage à me mettre à la disposition de la Direction du lycée des Métiers de la Gastronomie de l'Hôtellerie et des Tourisimes *Georges-Frêche*, sur sollicitation de celle-ci concernant

L'élève : .....

Signature du correspondant  
Lu et approuvé